



Charte

Crews Compétition/Démonstration

En adhérant à un crew de compétition chez Acro'Dance, je m'engage à respecter les points suivants :

1. Absences

Le temps donné à la préparation des compétitions est court, trop d'absences entraînent une mauvaise cohésion-entente de l'équipe. Les enchainements manqués doivent être rattrapés, appris et pratiqués pour le cours suivant afin de ne pas pénaliser le crew. Trop d'absences peut entraîner l'exclusion lors de la compétition.

2. Apprentissage

Chaque danseur apprend à son rythme. Cependant, afin de porter le crew à son meilleur niveau, tout participant doit s'assurer de connaître parfaitement sa chorégraphie par respect envers son équipe. L'entraide entre membre d'un même crew afin de se soutenir est nécessaire. Chacun apprend de chacun !

En fonction du niveau de l'équipe au début décembre, il sera décidé si celle-ci est prête à participer aux compétitions. Les démos et spectacles restent maintenus.

3. Cohésion de crew

Un crew se doit d'être uni. La danse est un partage. Les liens entre les danseurs se répercutent dans la qualité de l'exécution de la prestation. La base de la culture Hip Hop est « Peace, dance and having Fun ! »

4. Démonstration/Représentation

Un crew de compétition représente l'école lors des différents événements annoncés au cours de l'année. Un manque d'effectif nuira à la qualité de la prestation et de la cohésion. L'organisation annonce dans des délais respectables tout événement.

Les membres d'un crew dansent en représentant l'école Acro'Dance. Leur formation permet de donner une image positive de l'établissement. Toute image d'un danseur faisant promotion d'un autre studio/école/formation sans accord au préalable de la direction sera suivie de mesures adéquates pouvant aller jusqu'à l'exclusion totale du crew ne libérant pas le danseur de son obligation financière.

Les membres du crew étant actifs sur les réseaux sociaux sont vivement invités à partager, promouvoir, liker les posts de l'école.

5. Implication

Dans le cadre des manifestations organisées par l'association, une implication de chacun est attendue (ex. ventes de gâteaux, rangements, mise en place, aides diverses, promotion, etc.). Pour rappel une partie des fonds récoltés sont versés à l'association Ad'Company.

6. Motivation

Un bon danseur est un danseur qui persévère. La danse est une discipline exigeante qui demande beaucoup de résilience.

7. Respect

Un comportement adéquat est attendu de la part du danseur qui représente l'école Acro'Dance. Le respect est le mot clé qui intervient à travers plusieurs cas de figures :

- Respect entre les danseurs du crew
- Respect du coach
- Respect de la concurrence
- Respect du matériel
- Respect des idées
- Respect de son engagement
- Respect des horaires
- ...

8. Tenue

Une tenue correcte est indispensable à la pratique de la danse. Celle-ci se compose de vêtements confortables et adaptés. Une paire de baskets à semelle non-marquante pour et les sols et qui tiennent la cheville est nécessaire.

Une tenue complète composée d'un pantalon et d'une jaquette Acro'Dance vous sera prêtée. Tout échange de taille est possible durant le mandat de participation aux compétitions. Les habits doivent être rendus/échangés en bon état, une usure normale. En cas de perte ou de vêtements abîmés, la somme de 50 CHF vous sera facturée par vêtement. La tenue de compétition est à rendre à la fin du mandat du danseur.

La tenue de scène annuelle choisie en fonction de la création fera l'objet d'un coût supplémentaire. Les vêtements officiels sont également vendus dans le shop de l'école de danse.

9. Santé

Le danseur s'engage à participer aux entraînements dans de bonnes conditions physiques. Un certificat médical est demandé suite à une absence de trois cours consécutifs.

La participation aux compétitions se fait uniquement si l'état physique du danseur le permet. Toute situation fait objet d'une analyse particulière.

Sans remise du document signé, le danseur ne pourra pas participer au cours de compétition.

Date :

Signature du danseur :

Signature du représentant légal :

Direction Acro'Dance
Team/Comité AD'COMPANY